

SCRIPTA

Numéro Scripta : 678

Auteur(s) : Alix, Eu (comtesse)

Bénéficiaire(s) : Le Tréport, Saint-Michel (abbaye)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : [1218-1219]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Donation à l'abbaye, par Alix, comtesse d'Eu, d'une rente de dix sous

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Laffleur de Kermaingant Pierre, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport (ordre de Saint-Benoît)*, Paris, Didot, 1880, n° CXXI, p. 143.

Dissertation critique

Guillaume de Sugères figure dans plusieurs actes de 1208, de 1211 et de 1218. La charte de la comtesse Alix ne fait pas mention de son veuvage, et cependant il est rare que les formules « existens vidua » ou « in viduitate constituta » ne figurent pas dans les actes de cette dame, après la mort de Raoul d'Exoudun, survenue probablement le 1er mai 1219. On peut ainsi dater cette charte de 1218 ou du commencement de 1219 (LAFFLEUR DE KERMAINGANT, *Cartulaire du Tréport*, p. 143, n. 3).

Texte établi d'après a

[N]otum sit omnibus, tam futuris quam presentibus, quod ego Aelicia, comitissa Augi, dedi Deo et beato Michaeli de Ulteriori Portu, et monachis ibidem Deo servientibus, pro anima domini Hugonis de Suggeres, vicecomitis Castri Aarairdi, et pro anniversario suo annuatim celebrando, X solidos singulis annis reddendos in festo sancti Remigii, de reddito auri mei de Ulteriori Portu.